

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Page : 1/11

Date d'impression : 21.02.2024

Révision: 04.01.2023

Numéro de version 4.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Identification de la substance/préparation: Spray nettoyant pour réfrigérateurs
312475, 312476

UFI: 2QMK-2T3Y-J507-3JU0

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Emploi de la substance / de la préparation Produit de nettoyage

Utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise:

ORO-Produkte Marketing International GmbH

Im Hengstfeld 47, D-32657 Lemgo

Tél.: +49 (0)5261 28893-0, Télécopieur +49 (0)5261 28893-48

Distributeur:

BSH Electroménager S.A.S.

50 rue Ardoin - BP 47

93401 SAINT-OUEN cedex

laboutique@bshg.com

Service chargé des renseignements:

Département Assurance qualité

Courrier électronique : info@oro-marketing.de, www.oro-marketing.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant

Pictogrammes de danger néant

Mention d'avertissement néant

Mentions de danger néant

Indications complémentaires:

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu

parfums, agents conservateurs (Pyrithione sodium, 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on (BENZISOTHIAZOLINONE))

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Page : 2/11

Date d'impression : 21.02.2024

Révision: 04.01.2023

Numéro de version 4.0

Identification de la substance/préparation: Spray nettoyant pour réfrigérateurs
312475, 312476

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description: Produit de nettoyage

Composants dangereux:

CAS: 67-63-0 EINECS: 200-661-7 Reg.nr.: 01-2119457558-25	propane-2-ol ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	1-5%
CAS: 3811-73-2 EINECS: 223-296-5	Pyrithione sodium ⚠ Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 3, H331; ⚠ STOT RE 1, H372; ⚠ Aquatic Acute 1, H400 (M=100); Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317, EUH070	0,025-<0,25%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Indications générales: Aucune mesure particulière n'est requise.

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau:

Rincer à l'eau chaude.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après chaque nettoyage, utiliser des crèmes de soin et pour une peau très sèche, une pommade grasse.

Après ingestion:

Ne pas faire vomir.

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Envoyer immédiatement chercher un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec une mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger de formation de produits pyrolysés toxiques

Oxydes de carbone (CO_x)

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Page : 3/11

Date d'impression : 21.02.2024

Révision: 04.01.2023

Numéro de version 4.0

Identification de la substance/préparation: Spray nettoyant pour réfrigérateurs
312475, 312476

(suite de la page 2)

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité:

Porter un vêtement de protection totale.

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Autres indications

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter tout contact avec les yeux.

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le liquide de se répandre en surface (par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution).

Éviter l'écoulement du produit dans la nappe phréatique/les eaux. Éviter l'écoulement du produit non dilué ou en grandes quantités dans les égouts.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir compte des indications sur l'étiquette et du mode d'emploi.

Éviter le contact avec les yeux.

Éviter tout contact prolongé et intensif avec la peau.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

Tenir éloigné des produits alimentaires, des boissons et des aliments pour animaux.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Aucune mesure particulière n'est requise.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec les aliments.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir hors de portée des enfants.

Stockage au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Page : 4/11

Date d'impression : 21.02.2024

Révision: 04.01.2023

Numéro de version 4.0

Identification de la substance/préparation: Spray nettoyant pour réfrigérateurs
312475, 312476

(suite de la page 3)

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Classe de stockage: 10

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition:

CAS: 67-63-0 propane-2-ol

VLEP Valeur momentanée: 980 mg/m³, 400 ppm

DNEL

CAS: 67-63-0 propane-2-ol

Oral	Effet systémique, exposition à long terme	26 mg/kg bw/day (Population générale)
Dermique	Effet systémique, exposition à long terme	319 mg/kg bw/day (Population générale) 888 mg/kg bw/day (Travailleurs)
Inhalatoire	Effet systémique, exposition à long terme	89 mg/m ³ (Population générale) 500 mg/m ³ (Travailleurs)

PNEC

CAS: 67-63-0 propane-2-ol

Eau	140,9 mg/l (Eau douce) 140,9 mg/l (Eau de mer)
Installation de traitement des eaux usées (ITEU)	2.251 mg/l (non spécifié)
Sédiments	552 mg/kg dw (Eau douce) 522 mg/kg dw (Eau de mer)
Sol	28 mg/kg soil dw (Sol)
Empoisonnement secondaire, orale	160 mg/kg Futter (Prédateurs)

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire en cas de fortes concentrations.

Filtre A-P2

Protection des mains:

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Éviter un contact direct avec le produit chimique / le produit / la préparation à l'aide de mesures d'organisation.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Page : 5/11

Date d'impression : 21.02.2024

Révision: 04.01.2023

Numéro de version 4.0

Identification de la substance/préparation: Spray nettoyant pour réfrigérateurs
312475, 312476

(suite de la page 4)

plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,35$ mm

Valeur pour la perméabilité: taux 6

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

Protection du corps: N'est pas nécessaire.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Respecter le mode d'emploi, le dosage recommandé et les remarques concernant le recyclage.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Couleur:	Incolore
Odeur:	Parfumé
Seuil olfactif:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	0 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non déterminé.
Inflammabilité	Non applicable.
Limites inférieure et supérieure d'explosion	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
Point d'éclair	>60 °C (Seta Flash Closed Cup)
Température de décomposition:	Non déterminé.
pH à 20 °C	7-8
Viscosité:	
Viscosité cinématique	Non déterminé.
Dynamique:	Non déterminé.
Solubilité	
l'eau:	Entièrement miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
Pression de vapeur:	Non pertinent
	Non déterminé.
Densité et/ou densité relative	
Densité à 20 °C:	0,997 g/cm ³
Densité relative	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non pertinent
	Non déterminé.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Page : 6/11

Date d'impression : 21.02.2024

Révision: 04.01.2023

Numéro de version 4.0

Identification de la substance/préparation: Spray nettoyant pour réfrigérateurs
312475, 312476

(suite de la page 5)

9.2 Autres informations

Aspect:

Forme:

Liquide

Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

Température d'inflammation:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Propriétés explosives:

Le produit n'est pas explosif.

Teneur en solvants:

VOC (CE)

<3 %

Changement d'état

Taux d'évaporation:

Non déterminé.

Informations concernant les classes de danger physique

Substances et mélanges explosibles

néant

Gaz inflammables

néant

Aérosols

néant

Gaz comburants

néant

Gaz sous pression

néant

Liquides inflammables

néant

Matières solides inflammables

néant

Substances et mélanges autoréactifs

néant

Liquides pyrophoriques

néant

Matières solides pyrophoriques

néant

Matières et mélanges auto-échauffants

néant

Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau

néant

Liquides comburants

néant

Matières solides comburantes

néant

Peroxydes organiques

néant

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

néant

Explosibles désensibilisés

néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

Conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter

Contact des matières incompatibles.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

10.5 Matières incompatibles:

alcalis forts

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Page : 7/11

Date d'impression : 21.02.2024

Révision: 04.01.2023

Numéro de version 4.0

Identification de la substance/préparation: Spray nettoyant pour réfrigérateurs
312475, 312476

(suite de la page 6)

agents oxydants forts
agents réducteurs puissants

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Décomposition thermique:

Oxydes de carbone (COx)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

Oral	ATE _{mix}	>5.000 mg/kg (valeur calculée)
Inhalatoire	ATE _{mix}	>20 mg/l (valeur calculée)

CAS: 67-63-0 propane-2-ol

Oral	LD50 ₅₀	5.840 mg/kg/bw (Rat) (OECD 401)
Dermique	LD ₅₀	>5.000 mg/kg/bw (Lapin) (OECD 402)
Inhalatoire	LC ₅₀ /4h	>10.000 mg/l (Rat) (OECD 403)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les voies d'exposition probables

Ingestion:

Nausées

Inhalation:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Contact Avec La Peau:

Peut avoir un effet dégraissant sur la peau en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Contact Avec Les Yeux:

En cas de contact direct avec les yeux, le produit peut causer une irritation temporaire.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Page : 8/11

Date d'impression : 21.02.2024

Révision: 04.01.2023

Numéro de version 4.0

Identification de la substance/préparation: Spray nettoyant pour réfrigérateurs
312475, 312476

(suite de la page 7)

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

CAS: 67-63-0 propane-2-ol

LC ₅₀ /96h	9.640 mg/l (Poissons) (OECD 203)
NOEC	1.800 mg/l (Algues)
LC ₅₀ /24h	>10.000 mg/l (Daphnia magna) (OECD 202)

Indications générales: Aucune pollution des eaux connue.

12.2 Persistance et dégradabilité

CAS: 67-63-0 propane-2-ol

Biodégradabilité >0,5 BOD₅/COD (Microorganismes)

12.3 Potentiel de bioaccumulation

CAS: 67-63-0 propane-2-ol

Bioaccumulation potentielle 0,05 log K_{ow} (valeur calculée)

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

12.7 Autres effets néfastes

Comportement dans les stations d'épuration:

En cas d'adduction appropriée de faibles concentrations dans des stations d'épuration biologiques adaptées, aucune perturbation de l'activité de dégradation des boues activées. Avant d'évacuer de grandes quantités, demander l'autorisation de l'autorité compétente.

Autres indications:

Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Éviter l'écoulement du produit dans la nappe phréatique/les eaux. Éviter l'écoulement du produit non dilué ou en grandes quantités dans les égouts.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

De petites quantités peuvent être diluées avec beaucoup d'eau et éliminées. De plus grandes quantités sont à éliminer conformément aux normes des autorités locales.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Page : 9/11

Date d'impression : 21.02.2024

Révision: 04.01.2023

Numéro de version 4.0

Identification de la substance/préparation: Spray nettoyant pour réfrigérateurs
312475, 312476

(suite de la page 8)

Catalogue européen des déchets

20 01 30 détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29

15 01 02 emballages en matières plastiques

Emballages non nettoyés:**Recommandation:**

L'emballage peut être réutilisé ou recyclé après nettoyage.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA néant

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA néant

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA

Classe néant

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID, IMDG, IATA néant

14.5 Dangers pour l'environnement

Marine Polluant: Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

"Règlement type" de l'ONU:

néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Marquage selon les directives CE:** .**Directive 2012/18/UE** Non applicable**Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.**Règlement (CE) N° 649/2012****Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Page : 10/11

Date d'impression : 21.02.2024

Révision: 04.01.2023

Numéro de version 4.0

Identification de la substance/préparation: Spray nettoyant pour réfrigérateurs
312475, 312476

(suite de la page 9)

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

Prescriptions nationales:

Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

Autres prescriptions (UE): Directive 94/33/CE

Autres prescriptions (UE): Directive 98/24/CE

Autres prescriptions (UE): Règlement (CE) No 648/2004

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H311 Toxique par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 Toxique par inhalation.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH070 Toxique par contact oculaire.

Remarques pour formation

Veiller à fournir les informations et les instructions requises et à bien former les utilisateurs.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Méthode de calcul :

Service établissant la fiche technique:

Département Assurance qualité

Courrier électronique : info@oro-marketing.de, www.oro-marketing.de

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Page : 11/11

Date d'impression : 21.02.2024

Révision: 04.01.2023

Numéro de version 4.0

Identification de la substance/préparation: Spray nettoyant pour réfrigérateurs
312475, 312476

(suite de la page 10)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

AGW: Arbeitsplatzgrenzwert (Workplace exposure limit)

DFG: Deutsche Forschungsgemeinschaft MAK-und BAT-Werte-Liste, Senatskommission zur Prüfung gesundheitsschädlicher Arbeitsstoffe, WILEY-VCH, Weinheim (German Research Foundation MAK and BAT values list, Senate Commission for the Investigation of Health Hazards of Chemical Compounds in the Work Area, WILEY-VCH, Weinheim)

Y: Ein Risiko der Fruchtschädigung braucht bei Einhaltung des Arbeitsplatzgrenzwertes und des biologischen Grenzwertes (BGW) nicht befürchtet zu werden (There is no need to fear fetal impairment if the occupational exposure limit value and the biological limit value (BGW) are complied with.)

EC50: effective concentration, 50 percent

OECD: Organization for Economic Co-operation and Development

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

IBC: Intermediate bulk container

MARPOL: Marine Pollution

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

Sources Fiches de données de sécurité sur les matières premières, eur-lex.europa.eu, echa.europa.eu

*** Données modifiées par rapport à la version précédente** Remplace la version 3,0